

Fonctionnement

L'accueil de jour est placé sous l'autorité de tarification et le contrôle du conseil départemental de Seine et Marne.

L'accueil des usagers se fait **du lundi au vendredi**, hors jours fériés aux horaires suivants : **9h00 - 16h00**

Etablissement d'Accueil Non Médicalisé

E A N M

17, route de Bray
77160 PROVINS

☎ 01-64-00-10-68
contactepms@epms-provins.fr
www.epms-provins.com



Action financée par :



CONTACT :

Etablissement d'Accueil Non Médicalisé
E A N M

contactepms@epms-provins.fr

☎ 01-64-00-10-68

Directrice : Aude DAILLY

Directrice adjointe : Claire MAGNIER

Chef de service : Philippe GILQUIN

ACCUEIL DE JOUR



L'accueil de jour se situe au sein des locaux de l'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM).

Celui-ci offre un lieu d'accueil et d'accompagnement en journée. Il propose un accueil chaleureux, humain et convivial. Une équipe de professionnels dynamiques, assure un accompagnement personnalisé fondé sur la participation, l'écoute et le dialogue. L'accueil de jour se veut être un lieu contribuant à l'épanouissement et au bien-être de la personne.

Sa capacité d'accueil est de 10 places.

La personne accueillie a la possibilité de venir à temps partiel ou à temps plein selon son projet.



Les missions

L'accueil de jour a pour objectif de maintenir l'autonomie et d'entretenir une dynamique à travers l'élaboration d'un projet de vie de la personne.

De maintenir ou de créer des liens sociaux.

Il propose diverses activités éducatives, culturelles, sportives, ludiques, sociales etc...

Conditions d'admission

Toute personne adulte disposant d'une orientation Foyer de vie et/ou accueil de jour par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Avoir une autonomie suffisante dans ses déplacements et dans les actes de la vie quotidienne. L'accueil de jour, accueille des adultes ne pouvant exercer une activité professionnelle mais ayant une certaine autonomie, pour leur proposer des activités diversifiées.

Les activités

Des salles d'activités sont dédiées aux accompagnements éducatifs et différents ateliers sont mis à disposition dans les locaux.

Des lieux en extérieur pour des activités de jardinage et d'activités physiques sont prévus.

Les activités globales proposées :

- ▶ Activités d'expression et de communication
- ▶ Activités socio-culturelles et de loisirs
- ▶ Activités favorisant l'aide au maintien des acquis scolaires
- ▶ Activités physiques et sportives
- ▶ Sorties achats
- ▶ Activités culinaires
- ▶ Apprentissage à certains gestes de la vie quotidienne, les déplacements autonomes, activités d'utilité sociale.

D'autres activités dites de «travail» sont proposées. Elles ont pour objectif de maintenir, de développer les capacités de «travail» et d'être pour certain un tremplin vers une structure adaptée de type ESAT.